

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mardi 10 juillet 2012 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire Stéphane Gendron et les conseillers Ronald Critchley, Robert Vaillancourt et Claude Racine formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Sont absent : les conseillers Bruno Latreille, Nadia Debbabi et Joffre L'Heureux Jr.

1.- Constatation du quorum et ouverture de la séance.

Après la constatation du quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mardi 10 juillet 2012 à 19 h 20.

Le maire Stéphane Gendron suspend la séance à 19h21 pour la présentation d'équipement de traitement des matières organiques par madame Patricia Goulet du Groupe Biogénie.

La séance reprend à 20 h 50.

2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ville de Huntingdon

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du **mardi 10 juillet 2012, à 19h00**, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;

10. – Sujets d'ouverture

Adoption des Procès-verbaux

1. *Séance ordinaire du 4 juin 2012
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*

20. – Contrats

*Résolution - Convention collective des employés syndiqués de la Ville de Huntingdon;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*

*Résolution – Mandater la firme de comptables Goudreau Poirier :
Subvention RecycQuébec 2011;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*

*Résolution - Servitude d'empiètement pour l'immeuble du 154, rue Châteauguay (CIBC);
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*

Résolution – Vente du lot 4 702 422 à Construction Fréchette Inc;

30. – Administration & Finances

- 30.1** *Résolution – Demande d'aide financière pour le projet des matières organiques par compostage; (incluant les bacs)
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 30.2** *Résolution – Autorisation de signature pour le règlement dans le dossier de 970785 Ontario Inc. ;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 30.3** *Résolution – Demande de subvention pour le Truck'N. Roll en cœur;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 30.4** *Résolution – Demande de subvention pour la réfection de la piscine municipale;*
- 30.5** *Résolution - Requête en démolition - rue York;*

40 – Réglementation

50 – Nomination & Gestion du Personnel

- 50.1** *Résolution – Embauche de monsieur Louis Charles Lalonde au poste d'opérateur temporaire de l'usine de filtration;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 50.2 -** *Résolution – Embauche de monsieur Samuel Moniqui pour le département des travaux publics pour la période estivale 2012;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 50.3 -** *Résolution - Dossiers des ex-employés Richard Saumier et Bruce Yando;*

60. –Autres

- 60.1** *Résolution – Demande d'autorisation au MTQ :Espace de stationnement pour handicapés face au 198, rue Châteauguay; (Centre hospitalier du comté de Huntingdon)
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 60.2** *Résolution – Déclaration en faveur de l'éducation publique au Québec;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 60.3** *Résolution – Foire de Huntingdon – Demande de subvention;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 60.4** *Résolution - Politique familiale : Mandat à la Maison des Jeunes de Huntingdon ;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 60.5** *Résolution - Fonds de démarrage pour les loisirs de Huntingdon ;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*
- 60.6** *Résolution - Nomination de Nadia Debbabi à la Coopérative Jeunesse de Services ;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)*

70. –Rapport des comités et des conseillers

70.1 – Résolution :- Site internet de la Ville de Huntingdon;
(Droit de veto exercé par le maire pour cette résolution)

Levée de la séance

2.- Adoption de l'ordre du jour

12-07-10-2995

**Il est proposé par le conseiller Robert Vaillancourt
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du mardi 10 juillet 2012 tel que lu par monsieur le maire avec le report des points 60.2, 60.4 et 60.5 à une séance ultérieure.

Adopté

10. – Sujets d'ouverture

Adoption des Procès-verbaux

Résolution 12-07-03-2979 - Séance ordinaire du 4 juin 2012 - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2979 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a décrété l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012, est resoumise pour approbation.

12-07-10-2996

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2979 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 soit approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

20. – Contrats

Résolution 12-07-03-2980 - Convention collective des employés syndiqués de la Ville de Huntingdon - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2980 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a autorisé le maire et la directrice générale à signer la nouvelle convention collective des employé(es) syndiqués, est resoumise pour approbation.

12-07-10-2997

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2980 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 soit approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Résolution 12-07-03-2981– Mandater la firme de comptables Goudreau Poirier : Subvention RecycQuébec 2011 - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2981 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a mandaté la firme de comptable agréée Goudreau Poirier pour procéder à la reddition des comptes relatifs à la Compensation pour la collective sélective des matières recyclables de Recyc-Québec pour l'année 2011, est resoumise pour approbation.

12-07-10-2998

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2981 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Résolution 12-07-03-2982- Servitude d'empiètement pour l'immeuble du 154, rue Châteauguay (CIBC) - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2981 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a autorisé la servitude d'empiètement pour l'immeuble du 154, rue Châteauguay et la signature de l'acte de servitude d'empiètement, est resoumise pour approbation.

12-07-10-2999

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2982 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Vente du lot 4 702 422 à Construction Fréchette Inc

Considérant que construction Fréchette Inc. désire construire une seconde unité résidentielle sur un lot appartenant à la Ville de Huntingdon ;

12-07-10-3000

**Il est proposé par le conseiller Robert Vaillancourt
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil autorise la vente du lot 4 702 422 au prix d'un dollar et cinquante cents du pied carré (1,50 \$/p.c.) à Construction Fréchette Inc.

Que le conseil mandate le maire Stéphane Gendron et la greffière, Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de vente du lot 4 702 422.

Adopté

30. – Administration & Finances

Résolution 12-07-03-2983– Demande d'aide financière pour le projet des matières organiques par compostage; (incluant les bacs) - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2983 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a autorisé la trésorière, madame Johanne Hébert, à présenter une demande d'aide financière au MDDEP afin de financer les coûts d'exploitation du projet de traitement des matières organiques par compostage, est resoumise pour approbation.

12-07-10-3001

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2983 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Résolution 12-07-03-2984– Autorisation de signature pour le règlement dans le dossier de 970785 Ontario Inc. - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2984 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a autorisé le maire Stéphane Gendron et la greffière Denyse Jeanneau à signer la transaction intervenue entre la compagnie 970785 Ontario Inc et la Ville de Huntingdon, portant le numéro 760-22-007673-117 de la Cour du Québec, est resoumise pour approbation.

12-07-10-3002

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2984 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Résolution 12-07-03-2986 – Demande de subvention pour le Truck'N. Roll en cœur - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2986 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a

autorisé d'accorder un don au montant de 500\$ à l'organisme «Truck'n Roll en Cœur», est resoumise pour approbation.

12-07-10-3003

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2986 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Demande de subvention pour la réfection de la piscine municipale

Considérant que les installations récréatives de la Ville ont besoin d'amélioration et que le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire vise à appuyer la remise en état et l'amélioration, y compris l'agrandissement d'infrastructures communautaires existantes ;

12-07-10-3004

**Il est proposé par le conseiller Robert Vaillancourt
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

D'autoriser la directrice générale, madame Johanne Hébert, à présenter une demande de subvention au ministère du Développement économique Canada dans le cadre du «Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire» pour la réfection de la piscine municipale et du terrain de tennis.

Adopté

Requête en démolition - 97 rue York

L'inspecteur municipal, William Charbonneau, présente son rapport d'inspection de l'immeuble sise au 97, rue York, propriété de monsieur Yvon Dupuis.

Considérant le rapport de l'inspecteur municipal pour l'immeuble du 97 rue York indiquant des problèmes visibles de moisissures, de plomberie, d'électricité et de salubrité ;

Considérant que le bâtiment risque de porter atteinte à la santé ou à la sécurité des personnes vivants dans un tel environnement, tant pour eux-mêmes que pour les enfants qui y vivent ;

Considérant qu'un inspecteur en bâtiment devra effectuer une inspection afin de connaître l'état de la structure du bâtiment et que suite à ce rapport la Ville entreprendra les mesures de démolition, si nécessaires ;

Considérant que les occupants devront quitter leur logement dans les plus brefs délais.

12-07-10-3005

**Il est proposé par le conseiller Robert Vaillancourt
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal autorise l'octroie d'un «fonds de dépannage» pour aider les locataires à effectuer leur déménagement.

Que l'inspecteur municipal soit autorisé agir à titre de représentant de la Ville dans ce dossier .

Adopté

40 – Réglementation

50 – Nomination & Gestion du Personnel

Résolution 12-07-03-2987 – Embauche de monsieur Louis Charles Lalonde au poste d'opérateur temporaire de l'usine de filtration - Droit de véto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2987 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a autorisé l'embauche de monsieur Louis Charles Lalonde au poste d'opérateur temporaire de l'usine de filtration lequel pourra être appelé en cas d'absence pour maladie, accident ou vacances d'un employé, est resoumise pour approbation.

12-07-10-3006

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2987 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Résolution 12-07-03-2988– Embauche de monsieur Samuel Moniqui pour le département des travaux publics pour la période estivale 2012 - Droit de véto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2988 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a autorisé l'embauche de monsieur Samuel Moniqui au poste de salarié étudiant affecté à l'entretien des espaces verts pour la période estivale 2012 au département des travaux publics de la Ville, est resoumise pour approbation.

12-07-10-3007

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2988 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Dossiers des ex-employés Richard Saumier et Bruce Yando

Considérant le jugement de la Cour ordonnant la réintégration des ex-employés Richard Saumier et Bruce Yando ;

12-07-10-3008

**Il est proposé par le conseiller Robert Vaillancourt
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil décrète la réintégration des ex-employés Richard Saumier et Bruce Yando.

Adopté

60. –Autres

Résolution 12-07-03-2989 – Demande d'autorisation au MTO :Espace de stationnement pour handicapés face au 198, rue Châteauguay; (Centre hospitalier du comté de Huntingdon) Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2989 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a décrété de demander au ministère des Transports du Québec l'autorisation d'aménager, face au 198, rue Châteauguay (Centre Hospitalier du comté de Huntingdon), un espace de stationnement réservé aux personnes handicapées, est resoumise pour approbation.

12-07-10-3009

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2989 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Résolution 12-07-03-2978– Foire de Huntingdon – Demande de subvention - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2978 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a décrété l'octroie d'une contribution financière de l'ordre de 1 000 \$ ainsi que le prêt de 10 bacs de recyclage à la Société d'Agriculture de Huntingdon Inc pour leurs activités lors de la Foire annuelle 2012, est resoumise pour approbation.

12-07-10-3010

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2978 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Foire de Huntingdon- Représentation

12-07-10-3011

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseiller Ronald Critchley représente la Ville de Huntingdon lors de la parade de la Foire annuelle 2012.

Adopté

Résolution 12-07-03-2993 - Nomination de Nadia Debbabi à la Coopérative Jeunesse de Services - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2993 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a nommé madame Nadia Debbabi représentante de la Ville de Huntingdon au comité de la Coopérative Jeunesse de Services, est resoumise pour approbation.

12-07-10-3012

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2993 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est approuvée de nouveau, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

70. –Rapport des comités et des conseillers

Résolution 12-07-03-2994 - Site internet de la Ville de Huntingdon - Droit de veto exercé par le maire

Suite au droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 12-07-03-2994 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012, par laquelle le conseil a mandaté la directrice générale, madame Johanne Hébert et/ou le conseiller Ronald Critchley, afin de remplacer au besoin, le maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci aux rencontres de travail pour la confection du site internet de la Ville de Huntingdon et de décrété la date butoir pour la mise en fonction du site internet de la Ville au 1^{er} septembre 2012, est resoumise pour approbation.

12-07-10-3013

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité**

Que la résolution numéro 12-07-03-2994 adoptée à l'unanimité le 3 juillet 2012 est rejetée, la majorité absolue n'ayant pas approuvé de nouveau la résolution, le tout en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

Aucun public n'assistait à la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 46.

Stéphane Gendron, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière